



Le 11 novembre 2009

Madame Marguerite Blais
Ministre responsable des aînés,

Madame la Ministre,

Veillez trouver ci-joint le communiqué de presse que nous avons fait parvenir en début d'après-midi relativement aux ordres de priorités de vaccination concernant les personnes de 65 ans et plus.

Encore aujourd'hui, nous apprenions qu'une personne souffrant de maladie chronique âgée de plus de 65 ans est décédée, ce qui porte le nombre à 9, soit plus de 60 % des décès. Nous croyons qu'il est plus que temps de traiter ces personnes au même titre que tous les adultes avec maladie chronique de la province de Québec.

Nous interviendrons auprès du Ministre de la Santé mais nous aimerions pouvoir compter sur votre appui dans ce dossier.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Danis Prud'homme,
Directeur général

DP/II

FADOQ

Siège social: 4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, Succ. M, Montréal (Québec) H1V 3R2
Tél.: 514 252-3017 Téléc.: 514 252-3154
www.fadoq.ca